

Monsieur le Maire

Mme MUNCHENBACH-GROSSIORD s'est régulièrement mise en porte-à-faux voire **en complète opposition avec les positions prises à la majorité des élus municipaux Schilick Ecologie**, notamment sur le crucial dossier de la friche Adelshoffen.

Elle a **tenté d'imposer ses vues personnelles au détriment de l'expression majoritaire démocratique** (de règle au sein du groupe Schilick Ecologie), à plusieurs reprises et *via* divers *media* (presse écrite, journal municipal), nuisant *de facto* à notre crédit.

À cette **incapacité à participer à un travail collégial**, indispensable au traitement efficace des dossiers des collectivités, viennent s'ajouter moult promesses non tenues voire intenables : cette **dérive démagogique** est totalement incompatible avec nos conceptions et éthique de la politique et de l'écologie.

En conséquence, et aux constats que nos tentatives répétées de conciliation et de raisonnement se sont soldées par autant de fins de non-recevoir, que l'attitude affichée et les désaccords exprimés par Mme MUNCHENBACH-GROSSIORD ne permettent désormais plus son inclusion dans un travail de groupe de travail que nous voulons serein et constructif, nous, élus municipaux de la liste Schilick Ecologie, Denis MAURER, tête de liste, Vincent KAYSER, Anne SOMMER et Emmanuel DUDRET décidons son **exclusion de notre groupe** au Conseil municipal de Schiltigheim.

Mme MUNCHENBACH-GROSSIORD ne pourra donc plus se prévaloir de l'étiquette Schilick Ecologie.

Schiltigheim, le 30 avril 2005

Denis MAURER
(Tête de liste
Schilick Ecologie)

Vincent KAYSER

Anne SOMMER

Emmanuel DUDRET